



# EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE EN LIGNE !

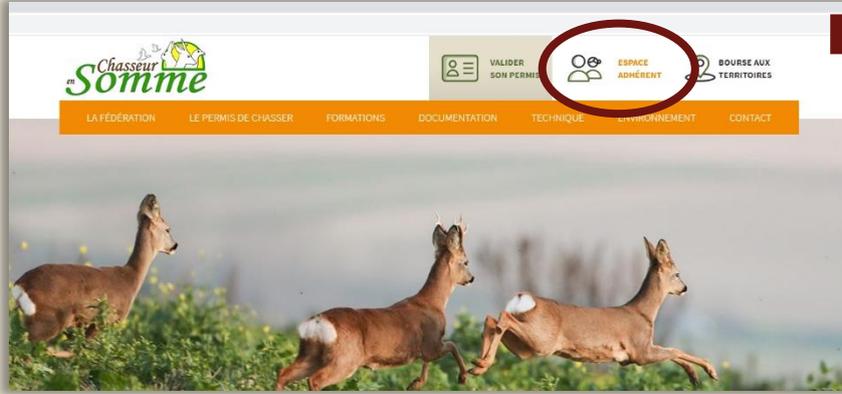
Rien de compliqué, suivez ce petit guide !

Rendez-vous sur notre site internet

[www.fdc80.com](http://www.fdc80.com)



**1** Pour vous connecter, utilisez les identifiants notés sur votre formulaire ou votre mail d'info (votre référence de territoire\* et votre mot de passe Espace Adhérent\*).



Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?



**2** Pour accéder à l'espace des demandes, passez par « Saisie » puis « Demandes Grand/Petit Gibier »

**3** Confirmez vos coordonnées et vos surfaces\*

- Cocher votre qualité de demandeur
- Confirmer que « votre parcellaire n'a pas été modifié »
- Cliquez sur la flèche rouge en bas de page pour passer à l'étape suivante

Mon parcellaire a été modifié depuis ma dernière déclaration

\*Si vos surfaces ne sont plus les mêmes, cochez la case « Mon parcellaire a été modifié » et poursuivez votre demande normalement. Pour que votre ajout de surface soit effectué, communiquez à la Fédération vos justificatifs de droits de chasse et une cartographie de l'ajout. Pour une diminution des surfaces, un courrier ou mail détaillant les surfaces à déduire suffit.

**4** Effectuez votre demande (Grand Gibier et/ou Petit Gibier)

Remplissez les différentes informations avant de valider votre demande :

C. VOTRE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE : espèces présentes sur votre territoire, bilan du plan de chasse antérieur, demande pour la campagne de chasse à venir

Espèce	Bracelet	Attr. 2024	Réal. 2024	Cartons 2024	Demande
Chevreur	CHI	30		10	
Sanglier	SAI	30		20	
Sanglier	SAF				
Mouflon	MFLM				
Mouflon	MFLJF			0	
Mouflon	MFT				

Nombre de chasseurs de votre territoire:

Si vous souhaitez présenter des observations concernant L'ENSEMBLE DES ANIMAUX SOUMIS A PLAN DE CHASSE, veuillez le faire ici (seuls les 200 premiers caractères seront pris en compte)

Observations

Valider

Confirmez ou corrigez dans cette colonne les prélèvements indiqués dans la colonne Cartons 2024.

Indiquez le nombre de bracelets souhaités (renseignez 0 si vous ne voulez pas d'attributions)

Indiquer le nombre de chasseurs du territoire (donnée informative sans influence sur l'attribution)

Commentaire éventuel (facultatif)

Validation de votre demande

→ Un mail de confirmation est envoyé sur votre adresse personnelle pour chaque demande effectuée.

**Prélèvements par la chasse**

**Repeuplement**

Valider

## NOUVEAU

### D. Prélèvements de petits gibiers sur votre territoire Campagne de chasse 2024 / 2025

Lors de votre demande Petit Gibier, vous devrez renseigner le nombre d'animaux prélevés et/ou lâchés pour chaque espèce.

Ces données sont primordiales pour le suivi de l'évolution des populations et la compréhension de leur dynamique.

Toutes les cases doivent être complétées.

Indiquez 0 si vous n'avez aucun prélèvement et/ou aucun lâcher pendant la campagne 2024-2025.



Besoin d'aide ?

Contactez le

[03.22.22.12.22](tel:03.22.22.12.22)

# PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER & PLAN DE GESTION PETIT GIBIER



Quelques informations  
bonnes à savoir ...



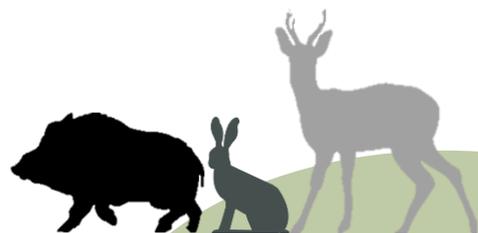
## AGENDA

**10 mars 2025** Date limite de dépôt des demandes  
→ Les demandes hors délai non justifiées font l'objet d'une **pénalité de 20€** par territoire/matricule en retard.

**Publication des résultats des comités techniques & commissions**

**Fin mai 2025** Attributions GRAND GIBIER

**Mi-août 2025** Attributions PETIT GIBIER



**Réponses envoyées par courrier ou mail aux responsables de chasse.**  
*Toute demande d'attribution fera l'objet d'une réponse, même dans le cas d'une attribution 0.*



## FACTURATION

Deux possibilités :

### Si vous avez des attributions Grand Gibier ...

Vous recevrez votre facture de plan de chasse avec votre notification d'attribution(s).  
Vos bracelets ne pourront être retirés/envoyés qu'une fois cette facture acquittée.

La facture Plan de chasse Grand Gibier comprend 3 éléments :

- ▶ L'adhésion annuelle
- ▶ Le(s) bracelet(s)
- ▶ La taxe hectare (*détail du mode de calcul disponible sur votre espace adhérent*)

**A noter :** si votre facture Grand Gibier est réglée au moment de l'envoi des réponses Petit Gibier (mi-août), les bagues Petit Gibier vous seront envoyées directement par courrier. Dans le cas contraire, vous ne recevrez qu'une notification d'attribution, à titre d'information, et vos bagues Petit Gibier ne pourront être retirées/envoyées que lors du règlement de la facture, avec vos attributions Grand Gibier.

### Si vous n'avez QUE des attributions Petit Gibier ...

Vous recevrez avec votre notification d'attribution une facture correspondant à l'adhésion annuelle à la Fédération (75€).  
Les bagues pourront être retirées/envoyées dès cette facture acquittée.



## JUSTIFICATIFS Si ...

**Vous souhaitez apporter des modifications à vos surfaces**  
**OU**

**Vous effectuez une première/nouvelle demande d'attributions**

Vous devez impérativement fournir les éléments suivants, pour l'ensemble des territoires que vous souhaitez ajouter ou déclarer :

- Justificatifs de droits de chasse (type courrier signé du propriétaire, extrait de bail etc)
- Cartographie matérialisant les surfaces (type extraits de cadastre, photos satellite etc.)

